



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 107162

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». Afin d'anticiper les besoins de recrutement des entreprises, il est notamment recommandé de leur présenter un portefeuille de candidatures. Il s'agit de mettre en place, de la part de l'Agence nationale pour l'emploi, de l'Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou des Cap emploi, des démarches actives de prospection ciblée des entreprises. L'objectif est de leur proposer les candidatures de jeunes handicapés ayant des compétences directement mobilisables, et de contacter en amont les entreprises susceptibles de les employer, c'est-à-dire correspondant aux critères de proximité géographique et d'accessibilité. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107162

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10784